



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29072>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-29072**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Mandelieu-la-Napoule

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES DEDIEES A LA FÊTE DU MIMOSA

Description : La présente consultation porte sur la fourniture et l'installation d'infrastructures dédiées à la fête du Mimosa qui se déroule au mois de février de chaque année. La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-18, R.2132-2, R.2132-4 à R.2132-6, R.2143-1 à R.2143-2, R.2151-1 à R.2151-5, R.2161-2 à R.2161-5, R.2161-4 du Code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : c2715997-f220-4c9b-877d-e9975698cdfd

Identifiant interne : 2023/67

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 44212320 Structures diverses

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le parking de la Siagne - 605, Avenue du Général de Gaulle L'Avenue Henry Clews à La Napoule

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 740,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Location, installation et enlèvement de chapiteaux avec plancher

Description : Le présent lot porte sur la location, l'installation et l'enlèvement des chapiteaux avec plancher lors de la fête du Mimosa qui se déroule chaque année en février à Mandelieu-La Napoule. Montant minimum annuel : Sans minimum - Montant maximum annuel : 40 000 € HT
Les montants des commandes effectués au cours des périodes précédentes ne sont pas représentatifs des commandes futures dans la mesure où le périmètre des prestations du marché a été revu à la hausse. A titre indicatif, les montants des commandes effectuées pour les périodes précédentes sont les suivants : Année 2020 : 6 254 € HT Année 2021 : Fête annulée
Année 2022 : Fête annulée Année 2023 : 8 700 € HT

Identifiant interne : 2023300735

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44212320 Structures diverses

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le parking de la Siagne - 605 Avenue du Général de Gaulle

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/01/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 160,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le contrat est consultable selon les modalités de l'arrêt département Tarn-et-Garonne (CE du 4.4.2014) après rendez-vous pris par courriel uniquement auprès du service de la commande publique (marchespublics@mairie-mandelieu.fr) sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect du secret individuel et commercial, de l'intérêt public et de la concurrence loyale entre les opérateurs économiques.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations selon le DQE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique selon la décomposition en sous-critères énoncés au RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée

dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NICE

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu-la-Napoule

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Location, installation et enlèvement de bungalows vestiaires

Description : Le présent lot porte sur la location, l'installation et l'enlèvement de bungalows vestiaires lors de la fête du Mimosa qui se déroule chaque année en février à Mandelieu-La Napoule. Montant minimum annuel : Sans minimum - Montant maximum annuel : 50 000 € HT Il s'agit d'un nouveau marché

Identifiant interne : 2023300737

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 44211100 Bâtiments modulaires préfabriqués

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le parking de la Siagne - 605, Avenue du Général de Gaulle

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations selon le DQE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique selon la décomposition en sous-critères énoncés au RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et

suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NICE

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Location, installation et enlèvement de tribunes et barrières

Description : Le présent lot porte sur la location, l'installation et l'enlèvement des tribunes et barrières lors de la fête du Mimosa qui se déroule chaque année en février à Mandelieu-La Napoule. Montant minimum annuel : Sans minimum - Montant maximum annuel : 80 000 € HT Les montants des commandes effectués au cours des périodes précédentes ne sont pas représentatifs des commandes futures dans la mesure où le périmètre des prestations du marché a été revu à la hausse. A titre indicatif, les montants des commandes effectuées pour les périodes précédentes sont les suivants : Année 2020 : 18 472 € HT Année 2021 : Fête annulée Année 2022 : Fête annulée Année 2023 : 21 436 € HT.

Identifiant interne : 2023300736

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928300 Barrières de sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : L'Avenue Henry Clews à La Napoule

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/01/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le contrat est consultable selon les modalités de l'arrêt département Tarn-et-Garonne (CE du 4.4.2014) après rendez-vous pris par courriel uniquement auprès du service de la commande publique (marchespublics@mairie-mandelieu.fr) sous réserve que cette consultation s'effectue dans le respect du secret individuel et commercial, de l'intérêt public et de la concurrence loyale entre les opérateurs économiques.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations selon le DQE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique selon la décomposition en sous-critères énoncés au RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Mesures en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen****Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de NICE**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de NICE**Organisation qui signe le marché :** Ville de Mandelieu-la-Napoule

Titre : Location, installation, entretien et enlèvement de sanitaires et de lave-mains autonomes sans raccordement au réseau électrique et au réseau d'eaux usées

Description : Le présent lot porte sur la location, l'installation, l'entretien et l'enlèvement de sanitaires et de lave-mains autonomes sans raccordement au réseau électrique et au réseau d'eaux usées lors de la fête du Mimosa qui se déroule chaque année en février à Mandelieu-La Napoule. Montant minimum annuel : Sans minimum - Montant maximum annuel : 15 000 € HT. Il s'agit d'un nouveau marché

Identifiant interne : 2023300738

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 24955000 Toilettes chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : L'Avenue Henry Clews à La Napoule

Ville : Mandelieu-La Napoule

Code postal : 06210

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 05/01/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 60,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations selon le DQE

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures en faveur de la protection de l'environnement dans le cadre de l'exécution des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique selon la décomposition en sous-critères énoncés au RC

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publication du présent avis (article R.551-7) du code de justice administrative. Référé pré-contractuel : cette consultation peut faire l'objet d'une procédure de référé précontractuel telle que définie à l'article L.551-1 du code de justice administrative du début de la procédure jusqu'à la signature du contrat, à l'encontre de tous les actes de la procédure de passation qui méconnaîtraient les règles de publicité et de mise en concurrence applicable. Référé contractuel: un référé contractuel peut être introduit après signature du contrat dans les conditions définies par l'article L551-13 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la notification ou de la publication de décision attaquée. Recours pour excès de pouvoir : un recours pour excès de pouvoir et référé suspension pourront être introduits dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée dans les conditions prévues par l'article R.421-1 et l'article L551-1 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction : indépendamment des actions dont les parties disposent devant le juge du contrat, les concurrents évincés et les tiers sont recevables à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assortie, le cas échéant, de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité. Enfin une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant, sur le fondement des dispositions de l'article L.521-1 du code de justice administrative, à la suspension de son exécution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NICE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NICE

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu-la-Napoule

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 540,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : CLIMAT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE CLIMAT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023300738

Titre : Lot n°4 : Location, installation, entretien et enlèvement de sanitaires et de lave-mains autonomes sans raccordement au réseau électrique et au réseau d'eaux usées

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 04/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu-la-Napoule

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LT EVENTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LT EVENTS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023300736

Titre : Lot n°2 : Location, installation et enlèvement de tribunes et barrières

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 04/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu-la-Napoule

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MARTEL EVENTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE MARTEL EVENTS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023300735

Titre : Lot n°1 : Location, installation et enlèvement de chapiteaux avec plancher

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/12/2023

Date de conclusion du marché : 04/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : true

Organisation qui signe le marché : Ville de Mandelieu-la-Napoule

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif de NICE

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs - CS 61039

Ville : Nice

Code postal : 06050

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tanice@juradm.fr

Téléphone : 0489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0006

Nom officiel : LT EVENTS

Numéro d'enregistrement : 48140914200033

Adresse postale : 22, boulevard Anatole France

Ville : La Trinité

Code postal : 06340

Pays : France

Point de contact : M. Eric TRONCONI

Adresse électronique : celine@grandsudevents.com

Téléphone : 0493813528

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : CLIMAT

Numéro d'enregistrement : 43454770900049

Adresse postale : 470, avenue de la Plaine

Ville : Mougins

Code postal : 06250

Pays : France

Point de contact : Mme Jenny DEWALEYNE PAGE

Adresse électronique : contact@climat.fr

Téléphone : 0493753880

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

8.1 ORG-0008

Nom officiel : Ville de Mandelieu-la-Napoule

Numéro d'enregistrement : 21060079700182

Adresse postale : Avenue de la République

Ville : Mandelieu-la-Napoule

Code postal : 06210

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Téléphone : 0492973000

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : MARTEL EVENTS

Numéro d'enregistrement : 40206670800056

Adresse postale : 22 boulevard Anatole France

Ville : La Trinité

Code postal : 06340

Pays : France

Point de contact : M. Eric TRONCONI

Adresse électronique : anne-sophie@grandsudevents.com

Téléphone : 0492021811

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Place Félix Baret - CS 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13382

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 04 84 35 45 54

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c5a39bb7-e0dd-4eca-bcee-feddfae9e1fc - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/03/2024 à 10:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2024